

*Le 28 mars 1965.* — Installation du conseil municipal et élection du maire et de l'adjoint.

« A la suite des opérations électorales des 14 et 21 mars ont été élus conseillers municipaux :

» MM. Robert Jean-Jacques, par 627 voix au 1<sup>er</sup> tour ; Gibert Pierre, par 604 voix au 1<sup>er</sup> tour ; Violette André, par 599 voix au 1<sup>er</sup> tour ; Dhont René, par 583 voix au 1<sup>er</sup> tour ; Judith Joseph, par 727 voix au 2<sup>e</sup> tour ; Gilles André, par 689 voix au 2<sup>e</sup> tour ; Roy René, par 680 voix au 2<sup>e</sup> tour ; Rabier Philippe, par 675 voix au 2<sup>e</sup> tour ; Louet Gilbert, par 660 voix au 2<sup>e</sup> tour ; Cumant Jacques, par 659 voix au 2<sup>e</sup> tour ; Nice Raymond, par 653 voix au 2<sup>e</sup> tour ; Goudy Pierre, par 644 voix au 2<sup>e</sup> tour ; Changenet Roger, par 629 voix au 2<sup>e</sup> tour ; Legrand Maurice, par 628 voix au 2<sup>e</sup> tour ; Tirouflet Maurice, par 615 voix au 2<sup>e</sup> tour ; Baulieu Georges, par 595 voix au 2<sup>e</sup> tour ; Hot Pierre, par 572 voix au 2<sup>e</sup> tour.

» Election du maire : M. Robert a été élu maire par 15 voix contre 1 à M. Tirouflet et 1 à M. Judith.

» Election de l'adjoint : M. Judith a été élu adjoint par 15 voix contre 1 à M. Violette et 1 bulletin blanc. »

*Le 11 avril 1965.* — Election d'un deuxième adjoint.

« M. Gibert est élu adjoint par 15 voix contre 1 à M. Tirouflet et 1 à M. Violette. »

*Le 21 avril 1965.* — Vote du budget primitif.

« Le conseil municipal vote le budget primitif pour 1965, qui s'élève en recettes et en dépenses à 517 876,04 F. »

*Le 8 juillet 1965.* — Création d'un restaurant scolaire.

« Le conseil municipal décide la création d'un restaurant scolaire par 12 voix contre 4. Son installation sera faite dans le sous-sol du groupe scolaire Ormeteau.. »

*Le 8 octobre 1965.* — Achat d'une moto-faucheuse.

« Le conseil municipal décide l'acquisition d'une moto-faucheuse pour le service de la voirie. Son coût est de 2 600 F hors taxes. »

Assainissement de nouvelles rues. — « Le conseil municipal, sur la proposition de son maire, décide de poursuivre les travaux d'assainissement dans les rues de la Fontaine, de Milly et de l'Arcade ; le montant de la dépense est évalué à près de 250 000 F. Pour assurer le financement, un emprunt sera contracté auprès de la Société Auxiliaire de Crédit à Paris, pour une durée de 15 ans au taux de 6,65 % ». »

*Le 16 novembre 1965.* — Projet de forage et de construction d'un réservoir de 2 000 m<sup>3</sup>.

« Le conseil municipal approuve le projet de forage et de construction d'un réservoir de 2 000 m<sup>3</sup>, la distribution actuelle allant devenir insuffisante, pour le prix de 605 000 F. La subvention s'élevant à 151 250 F, le solde, soit 453 750 F, sera couvert par un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

» Le conseil décide, ce même jour, d'instituer une taxe de branchement de 450 F qui devra être réglée par tout nouvel abonné à la distribution d'eau potable.

Vacances de neige. — « Le conseil municipal décide d'offrir des vacances de neige pendant la période de Noël et du Jour de l'An à une vingtaine d'enfants à la station de Saint-Sorlin-d'Arves, à 1 550 m d'altitude. »

*Le 4 décembre 1965.* — Acquisition d'un immeuble.

« M. le maire informe l'assemblée que la maison habitée par Mme Chevalier, 7, rue de l'Arcade, va être mise en vente et qu'il serait bon que la commune puisse l'acquérir afin d'y placer certains services communaux. Le conseil municipal délibère et décide d'en faire l'achat. »

(La commune s'en est rendue propriétaire pour le prix de 161 678,40 F.)

*Le 1<sup>er</sup> janvier 1966.* — Remise de médaille.

« M. le maire présente ses vœux à la nombreuse assistance et remet à M. Judith la médaille en argent de la ville de Mennecy sur laquelle sont gravées les initiales des membres du précédent

conseil municipal, qu'il avait l'honneur de présider, en raison de ses dix-huit années de maire et de ses 31 années de fonctions électives, ainsi qu'un tableau reproduisant la Porte de Paris et le clocher de l'église de Mennecy, œuvre d'un artiste de passage en notre ville, B. Thot, qui est offert à Mme Judith. Les bénéficiaires, très émus, remercient M. le maire et son conseil pour ces si délicates attentions. »

*Le 29 janvier 1966. — Vote du budget primitif.*

« Le conseil municipal vote le budget primitif, qui s'élève en recettes et en dépenses à 559 122,89 F. »

Extension du cimetière. — « Le conseil municipal décide d'abandonner le projet de création d'un cimetière route de Melun et de procéder à l'extension de l'actuelle nécropole par adjonction du terrain situé dans sa partie ouest, appartenant à la commune, d'une superficie de 3 256 m<sup>2</sup>, et de celui appartenant à M. Frénard, qui borde cette surface, en en faisant l'acquisition. »

*Le 9 mars 1966. — Obsèques du docteur Gauraz.*

« M. le maire et les membres du conseil municipal assistent aux obsèques du docteur Gauraz, dont la personnalité était très attachante. M. le maire retrace, dans son allocution, la vie du défunt et dit notamment :

» Tout au long de cette période qu'il arpenta à larges enjambées,  
 » silhouette familière, chapeau en tête, serviette en main, regard  
 » vif, sourcil conquérant, il nous a prouvé qu'il était de cette race  
 » d'hommes pour lesquels la médecine n'est ni un métier, pas  
 » même une carrière, mais la vocation exclusive d'une intelligence  
 » au service de ceux qui souffrent. Sous un abord sévère, il cachait  
 » la plus exquise des sensibilités. Aussi longtemps qu'il fut en vie,  
 » il s'est modelé, pour ainsi dire, pour l'amour de la culture,  
 » dévoré sans cesse par la connaissance du corps humain et de sa  
 » prodigieuse mécanique... Aucun de nous ne pourra oublier  
 » la chaleur, la délicatesse, le charme de ses visites et de ses consul-  
 » tations. Nous avons perdu le bon compagnon, le médecin de  
 » famille lucide et paternel voulant soigner le moral avant le phy-  
 » sique. Chacun de nous sent, à cette minute, que nous avons  
 » encore quelque chose à lui demander... car nous l'aimions tant.  
 » C'est une grande figure de Mennecy qui, désormais, sera dans  
 » nos cœurs. »

» Puis M. le maire présenta à la famille sa sympathie profonde et celle de la population. »

*Le 18 juin 1966.* — Création du village de vacances de Lamoura.

« Après l'exposé de son maire, le conseil municipal décide de participer à la création du village de vacances de Lamoura (Jura), qui pourra être utilisé pour des classes de neige et des vacances familiales. »

*Le 18 juin 1966.* — Attribution du legs Calemard.

« Le conseil municipal désigne comme bénéficiaire du legs Calemard, Mlle Barbier Raymonde, au 3<sup>e</sup> tour de scrutin par 8 voix contre 6 à ses trois autres concurrentes. »

*Le 3 juillet 1966.* — Baptême de la grosse cloche après sa refonte.

« En présence d'une assistance très nombreuse où l'on remarquait M. le maire, de nombreux membres du conseil municipal et des personnalités de la ville, Monseigneur Rousset, évêque auxiliaire de Versailles, présidait au baptême de la grosse cloche qui avait dû subir une refonte dans les ateliers de la Maison Havard-Cornille, de Villedieu-les-Poêles, dans la Manche. Le parrain est M. le docteur Gérard Jusseaume. La marraine est Mme Antoinette Judith, qui a donné ses prénoms à la cloche. »

Il est bon de rappeler que les trois cloches qui sont placées dans le clocher de l'église Saint-Pierre portent les inscriptions suivantes :

— *la plus petite* : « J'ai été baptisée en 1870. J'ai eu pour parrain Monsieur Dosnes et pour marraine Madame Clémence Charpentier. Je m'appelle Clémence et je pèse 563 kg. » ;

— *la moyenne* : « J'ai été baptisée en 1870. J'ai eu pour parrain Monsieur Decrette et pour marraine Madame la comtesse Eugénie de Vaucouleurs de Lanjamet. Je m'appelle Eugénie et je pèse 780 kg. » ;

— *la grosse* : « J'ai été baptisée en 1966 par Mgr Rousset. J'ai eu pour parrain Monsieur Gérard Jusseaume et pour marraine Madame Antoinette-Marie Judith. Monsieur Jean-Jacques Robert étant maire et Monsieur Emile Bourgeois étant curé. Je m'appelle Antoinette-Marie et je pèse 1 060 kg. »

*Le 5 août 1966.* — Attribution d'une médaille de la ville.

« Sur la proposition de son maire, le conseil municipal décide

d'attribuer la médaille de la ville de Mennecy à M. Jacquette, ingénieur des Ponts et Chaussées, qui prend sa retraite, en témoignage des éminents services rendus à la collectivité.

Assainissement d'une rue. — « Le conseil municipal approuve le projet d'assainissement de la rue de la République. La dépense s'élèvera à 80 500 F. »

*Octobre 1966.* — Chiffre de la population.

A la suite d'un recensement partiel, Mennecy compte à cette date 3 546 habitants.

*Le 26 novembre 1966.* — Obsèques de M. Auboïs, ancien appareilleur.

« M. le maire et de nombreux membres du conseil municipal assistent aux obsèques de M. Auboïs, ancien appareilleur municipal, qui eut une conduite héroïque pendant l'occupation et exerça ses fonctions avec compétence et dévouement. »

*Le 14 janvier 1967.* — Continuation de l'assainissement.

« Le conseil municipal décide l'assainissement de la rue du Cimetière, de la rue Canoville, de la rue Jean-Jaurès dans sa partie basse et de la rue du Parc. L'étude financière est demandée. »

*Le 17 février 1967.* — Reprise du projet de construction du groupe scolaire de la Jeannotte.

« Après avoir entendu les explications de son maire, le conseil municipal décide d'abandonner le type de construction classique du groupe scolaire qui doit être édifié au lieudit « La Jeannotte », présenté par l'architecte M. Jouven, qui serait trop long à construire, pour adopter le procédé de construction industrialisée de « l'Aluminium Français Saint-Gobain » dont la réalisation sera confiée à la Société Geep. Il forme le vœu que l'autorité de tutelle donne l'autorisation de construire dans les délais les plus courts. »

*Le 17 février 1967.* — Vote du budget primitif.

« Le conseil municipal vote le budget primitif, qui s'élève en recettes et en dépenses à 750 103,10 F. »

*Le 12 mars 1967.* — Ouragan destructeur.

« Un ouragan d'une violence inouïe s'est déchaîné dans la nuit du 12 au 13 mars, abattant des arbres sur les routes, des cheminées

dans les rues, endommageant des toitures. Les sapeurs-pompiers, sous la conduite du lieutenant Dhont, s'emploient à dégager les chaussées. Ils le font avec une ardeur et un dévouement dignes des plus grands éloges. »

*Le 7 avril 1967.* — Nomination au grade supérieur du commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers.

« Le lieutenant René Dhont est promu capitaine commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Mennechy, pour prendre rang du 27 février 1967, en raison de ses grandes qualités professionnelles. M. le maire et le conseil municipal le félicitent chaleureusement pour cette promotion amplement méritée. »

*Le 8 mai 1967.* — Achat de mobilier pour la salle du conseil municipal.

« Le conseil municipal décide l'acquisition pour la somme de 2 000 F de la vitrine qui lui est présentée et qui sera destinée à recevoir les pièces en porcelaine de Mennechy, ainsi que d'une grande table et de fauteuils pour les réunions du conseil. »

*Le 3 juin 1967.* — Célébration du Centenaire de la Fanfare de Mennechy.

« De grandes festivités marquent la célébration du Centenaire de la Fanfare de Mennechy dont la carrière est retracée par M. le maire, par son président, M. Nice, et par son chef, M. Louet. Une assistance considérable est présente à cette manifestation et applaudit à la vitalité de cette belle phalange. »

*Le 16 juin 1967.* — Attribution du legs Calemard.

« Le conseil municipal désigne comme bénéficiaire du legs Calemard Mlle Bataille Nicole. »

Emprunt pour l'achat du terrain scolaire. — « Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de son maire, décide de contracter un emprunt de 100 000 francs auprès de la Société Auxiliaire de Crédit, pour une durée de 15 ans, au taux de 7,50 %, pour financer l'achat du terrain sur lequel sera construit le groupe scolaire de « la Jeannotte ».

Emprunt pour l'assainissement. — « Pour assurer le financement de la tranche d'assainissement en cours, le conseil municipal décide de contracter un emprunt de 100 000 francs auprès du Crédit Foncier de France, pour 15 ans, au taux de 6,90 %. »



*Le 23 juin 1967.* — Visite du maire de Stalingrad, devenu Volgograd.

« Le conseil municipal entend un rapport de M. Violette sur la visite qu'ont faite à Mennecy, le maire de Stalingrad et le premier secrétaire de l'Ambassade de l'U.R.S.S. à Paris, et charge son maire de les remercier pour le don qu'ils ont fait de deux livres sur Stalindrad. »

*Le 4 juillet 1967.* — Relèvement du sol de l'école maternelle de la Jeannotte.

« Le rapport présenté par M. le maire sur la construction de l'école maternelle de la Jeannotte indique, malgré les conclusions de Sol-Essais, dont les sondages ne laissent pas apparaître la nécessité de fondations particulières, qu'au démarrage des travaux l'entreprise n'a pu rencontrer le bon sol en de très nombreux endroits ; elle suggère un relèvement du sol des maternelles de 0 m 80, ce qui nécessiterait une dépense supplémentaire de 60 000 F. Le conseil après cet exposé délibère et décide de donner ordre à l'entreprise de procéder à un remblaiement de 80 centimètres sur une superficie dépassant les façades de 3 mètres, la pente de la cour sera de 5 à 7 % à partir des 3 mètres en espérant la réduire dans la mesure du possible ; il décide également de prévoir la dépense de 60 000 F qui sera imputée sur les fonds libres. »  
(En réalité, la dépense s'élèvera à 32 500 F.)

*Le 28 juillet 1967.* — Mennecy redevient chef-lieu de canton.

« M. le maire informe l'assemblée que, par décision ministérielle parue au « Journal officiel » du 22 juillet (décret 67 589), Mennecy est devenu chef-lieu de canton, retrouvant ainsi une situation que notre commune avait connue autrefois. Le conseil municipal apprend cette nouvelle avec satisfaction. »

Eclairage public dans l'avenue de Villeroy. — « M. le maire expose que l'éclairage de l'avenue de Villeroy s'impose d'urgence et demande au conseil municipal l'autorisation de traiter avec la Société Forclum dont le devis s'élève à 28 000 F. Le conseil donne son autorisation et dit que la dépense sera prélevée sur l'article prévu à cet effet dans le budget communal. »

*Le 28 juillet 1967.* — Projet de construction d'immeubles H.L.M. à la Jeannotte.

« Sur l'invitation de M. le maire, M. Judith fait un exposé sur

le projet de construction d'immeubles H.L.M. à la Jeannotte par « Le Foyer du Travailleur » de Ris-Orangis. Sur une intervention de l'un des membres du conseil, M. Judith attire l'attention de l'assemblée sur le cas des jeunes gens nouvellement mariés ou envisageant de se marier qui ont les plus grandes difficultés à trouver un appartement et dit que la solution à apporter à ces problèmes auxquels s'en ajoutent beaucoup d'autres, est de construire rapidement des immeubles H.L.M. »

*Le 22 septembre 1967.* — Mise en service de l'école maternelle.

« M. le maire informe le conseil municipal que la rentrée s'est faite dans la nouvelle école maternelle de « la Jeannotte » le lundi 18 septembre. Il remercie l'entreprise qui a réalisé ces travaux en trois mois, délais inférieur aux prévisions. »

Projet d'assainissement du groupe scolaire de la Jeannotte. — « M. le maire informe le conseil municipal que l'assainissement des écoles de la Jeannotte se fera par le sentier du Bas-Clos-Renault pour atteindre le passage à niveau du Petit-Mennecy. Le collecteur aura un diamètre suffisant pour recevoir les eaux usées des immeubles H.L.M. dont la construction est envisagée. Le conseil donne son approbation. »

Electrification du stade. — « Le conseil municipal envisage d'électrifier le stade en deux temps et de procéder dans l'immédiat à la réfection de la pelouse du terrain de football n° 2. »

*Le 13 octobre 1967.* — Promotion du chef commandant la brigade de gendarmerie de Mennecy.

« M. le maréchal des logis chef Gobry, commandant la brigade de Gendarmerie, est nommé adjudant en raison de ses signalés services et est maintenu chef de la brigade de Mennecy. »

*Le 21 octobre 1967.* — M. le maire de Mennecy est élu conseiller général.

« A l'ouverture de la séance, M. Judith tient à adresser au nom du conseil municipal, ses félicitations à M. le maire, à l'occasion de sa récente élection comme conseiller général du canton de Mennecy. Il souligne qu'il a ainsi le privilège d'être le premier conseiller général de ce nouveau canton. M. Robert, très touché par les sentiments que lui témoignent ses collègues, les remercie en rendant hommage à ce merveilleux esprit d'équipe qui anime le conseil.



Les 71 % de suffrages recueillis à Mennecy au 1<sup>er</sup> tour et les 80 % au second tour sont la preuve que le travail d'ensemble du conseil a été apprécié. M. Robert conclut en disant que ce doit être un stimulant pour poursuivre nos efforts avec la même volonté. »

Eclairage du stade (suite). — « Comme suite à sa délibération du 22 septembre, le conseil municipal décide de faire procéder à l'éclairage du stade suivant la méthode B.B.T. Il sera placé 4 supports de 16 mètres de haut et 8 projecteurs de 2 000 watts iodures métalliques, glace prismatique pour une dépense de 30 000 F (23 200 F de fournitures et 6 800 F de frais d'installation). Le paiement sera échelonné sur deux ans. »

*Le 25 novembre 1967.* — Décès de M. Cazenave, garde-pêche, « M. le maire informe le conseil municipal du décès de M. Cazenave, qui était garde du marais communal. M. le maire a tenu à assurer Mme Cazenave de la peine qu'il a eue de perdre un tel serviteur des intérêts de Mennecy. »

Adjudication du château d'eau. — « M. Judith rend compte du résultat de l'adjudication du 6 novembre pour la construction du réservoir de 2 000 m<sup>3</sup>. C'est la Société Péroche Daniel, à Courgenay (Yonne), qui a été déclarée adjudicataire pour la somme de 451 968,30 F. Un délai de six mois lui est imparti pour la construction. »

*Le 13 janvier 1968.* — Annonce de promotion.

« M. le maire présente à M. Judith les félicitations du conseil municipal à l'occasion de sa récente promotion au grade de chevalier dans l'ordre du Mérite national au titre du Ministère de l'Intérieur, pour 18 années pendant lesquelles il a été maire et 33 ans de mandat électif. »

*Le 13 janvier 1968.* — Assainissement des rues.

« Le conseil municipal fixe, sur rapport de M. l'ingénieur des T.P.E., le programme triennal (1968 - 1969 - 1970) d'assainissement des rues qui n'ont pu encore être assainies, savoir : rue du Clos-Renault, rue Charpentier, Croix-Champêtre, partie de la rue Jean-Jaurès, et busage du fossé des banquettes de l'avenue de Villeroy. »

Attribution de médailles de la ville. — « Le conseil municipal décide d'attribuer la médaille de Mennecy à MM. Allais Marcel,

Canhac Paul et Vienne Raoul, pour leur action au service de la commune et pour leur participation à la vie locale. Il attribue également la médaille de Mennechy à Mme Nissen en remerciement de son geste de cession de pièces de porcelaine de Mennechy. »

*Le 6 avril 1968.* — Vote du budget primitif.

« Le conseil municipal vote le budget primitif, qui s'élève en recettes et en dépenses à 958 854,93 F. »

*Le 6 avril 1968.* — Projet de construction d'un gymnase.

« Le conseil municipal, après avoir visité divers types de gymnases, opte pour le prototype « type C » avec les annexes B, présenté par Jossiermoz pour un prix de 760 000 F sur un sol plan, et consent pour obtenir une réalisation immédiate à ce que cette construction ne soit pas subventionnée. » (Le coût de ce gymnase sera en définitive après actualisation de 899 031,50 F.)

*Le 17 mai 1968.* — Obsèques de M. Sales, ancien garde champêtre-appariteur.

« M. le maire et les membres du conseil municipal assistent aux obsèques de M. Sales, ancien garde champêtre, et, le 24 mai 1968, dans la séance du conseil municipal, M. le maire rend un hommage particulier au disparu en disant que son service pendant de très nombreuses années fut exemplaire. Le conseil municipal s'associe à cet hommage. »

*Le 24 mai 1968.* — Mise en service du téléphone automatique.

« Le conseil municipal prend acte de ce que la mise en service technique du nouveau satellite automatique 498 de Mennechy sera faite le 17 juin, à 12 heures. »

Coût de l'assainissement du groupe scolaire de la Jeannotte. —

« L'assainissement du groupe scolaire de la Jeannotte sera assuré par un collecteur de 400 mm placé à une profondeur moyenne de 2 m sur une longueur de 870 m dans un parcours dont il a été fait état le 22 septembre 1967. Le devis estimatif des travaux s'élève à 230 000 F ; le financement sera assuré par un emprunt contracté auprès de la Caisse d'Épargne de Corbeil-Essonnes. »

*Le 20 juin 1968.* — Legs Calemard.

« Il n'y a pas eu de candidature. Le conseil municipal décide d'en reporter le bénéfice à l'année prochaine. »

*Le 1<sup>er</sup> septembre 1968.* — Désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 22 septembre.

« Ont été élus délégués titulaires (cinq) au 1<sup>er</sup> tour de scrutin : MM. Judith, 16 voix ; Violette, 12 voix ; Tirouflet, 12 voix ; Gibert, 11 voix et Changenet, 9 voix.

» Ont été élus délégués suppléants (trois) au 1<sup>er</sup> tour de scrutin : MM. Dhont, 14 voix ; Hot, 11 voix ; Louet, 10 voix. »

*Le 30 novembre 1968.* — Nouveau garde du marais.

« M. le maire annonce au conseil municipal le départ en retraite de M. Voisin, qui assurait la garde du marais, et il remercie cet employé pour sa collaboration depuis de nombreuses années au service de la commune. Il propose la candidature de M. Marie, qui est approuvée par le conseil. »

Aménagement de la Porte de Paris. — « M. le maire tient à informer le conseil municipal d'un accident survenu récemment à la Porte de Paris, qui aurait pu être évité si le projet d'ouverture d'un passage de piétons de chaque côté de la porte avait pu être réalisé. L'accord n'ayant pu se faire avec l'un des propriétaires concernés, M. le maire va reprendre les pourparlers afin qu'une solution raisonnable puisse intervenir. »

*Le 18 décembre 1968.* — Obsèques de M. Baulieu, conseiller municipal.

« Le mercredi 18 décembre, les membres du conseil municipal avec leur maire assistaient aux obsèques de M. Georges Baulieu, leur collègue, décédé à la suite d'un accident de la route à l'âge de 58 ans.

» M. le maire rappela en termes émouvants la carrière et la vie du disparu : vaillant combattant, grand blessé de guerre, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre. Très aimé de la population dont il fut le représentant durant trois mandats, comme conseiller municipal, il se dévoua tout particulièrement aux problèmes de la sécurité où il démontra sa compétence. M. le maire termina en présentant à la famille sa profonde sympathie et celle de la population. »

*Le 22 mars 1969.* — Vote du budget primitif.

« Le conseil municipal vote le budget primitif, qui s'élève en recettes et en dépenses à 1 191 192,65 F. »

*Le 20 mai 1969.* — Célébration de noces d'or.

« Le 20 mai 1919, M. et Mme Le Besnerais unissaient leurs destinées dans la mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris. M. Judith les recevant à l'Hôtel de Ville en l'absence de M. le maire, retenu au village de vacances de Lamoura, leur adressa ses félicitations et celles du conseil municipal pour cette longue union et la mise en commun des réserves inestimables que sont l'amour, la bonté, la probité, piliers indestructibles d'un foyer ; il forma des vœux pour que leurs santés les maintiennent longtemps dans notre petite ville. »

*Le 7 juin 1969.* — Inauguration du gymnase.

« Le conseil municipal décide que l'inauguration du gymnase de 800 m<sup>2</sup> aura lieu le 28 juin. »

Attribution du legs Calemard. — « Le conseil municipal, considérant les qualités de deux des candidates et que l'année 1968 n'a pas eu d'attributaire, décide d'accorder le bénéfice du legs Calemard pour ces deux années à Mlles Archenault Evelyne et Kuntz Jacqueline, à l'unanimité. »

*Le 5 août 1969.* — Modernisation du groupe scolaire des filles.

« Le conseil municipal décide l'aménagement de sanitaires à l'école des filles dans trois logements de fonctions et dans la classe maternelle du pavillon central. Il décide la construction d'un bâtiment de sanitaires pour les classes primaires. Les devis s'élèvent à 102 608,33 F. Le financement est prévu à la section extraordinaire du budget primitif de 1969. » (Il y a eu des travaux supplémentaires et la dépense totale a été de 218 085,78 F.)

*Le 13 septembre 1969.* — Loyer de la caserne de Gendarmerie.

« M. le maire informe le conseil municipal que le loyer de la caserne de Gendarmerie, avenue de Villeroy, est fixé à 38 000 F par an, par un bail de 18 ans, ce montant ne devant subir aucune variation, avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mars 1967. »

« Aménagement de la voirie au groupe scolaire de la Jeannotte et des espaces verts. — « M. le maire informe le conseil municipal que les travaux des V.R.D. du groupe scolaire de la Jeannotte, s'ajoutant à son assainissement, portent la dépense totale à 350 000 F. Le conseil, annulant sa délibération du 24 mai, décide

de contracter un emprunt de 350 000 F auprès de la Caisse de Crédit Agricole, au taux de 7 %, pour une durée de 12 ans. »

*Le 17 septembre 1969.* — Départ de l'abbé Bourgeois, curé de Mennecy.

« M. l'abbé Bourgeois, curé de Mennecy, étant nommé curé d'Angerville, célèbre sa dernière messe en l'église Saint-Pierre de Mennecy. Il est ensuite reçu à l'Hôtel de Ville, où M. le maire lui exprime ses regrets de le voir quitter Mennecy, où il a su s'attirer l'estime et les sympathies de ses paroissiens. Il associe la population à ses regrets. »

*Le 11 novembre 1969.* — Remise de médailles.

« Au cours de la réception des anciens combattants à la mairie, M. le maire remet la médaille de la ville : 1<sup>o</sup> à Mme Baulieu, en mémoire de son mari, qui était conseiller municipal, ravi le 18 décembre 1968 à l'affection des siens ; 2<sup>o</sup> à Mme Leroy, ancienne directrice de l'école des filles, pédagogue très avertie, qui a instruit tant d'élèves en leur inculquant les meilleurs principes ; 3<sup>o</sup> à M. Georges Barbier, adjudant à la compagnie des sapeurs-pompiers, pour ses longs services si dévoués ; 4<sup>o</sup> à M. Maurice Dieudegard, pour ses activités sportives et ses qualités morales qui ont rayonné au sein du Club Sportif de Mennecy. »

*Le 2 janvier 1970.* — Dénomination de rues.

« Le conseil municipal décide de dénommer :

— Avenue de la Jeannotte : la voie dite du Chemin Herbeux ;  
— Rue des 12-Arpents : le C.R. 18 après l'embranchement du Clos-Renault ;

— Avenue du Buisson-Houdart : le C.V. 4 ou C.R. 18 dans les H.L.M. de la Jeannotte ;

— Impasse des Blés : la voie impasse des H.L.M. de la Jeannotte. »

Aménagement d'un terrain d'athlétisme dans le parc des sports.

— « Le conseil municipal décide l'aménagement d'un terrain d'athlétisme dans le parc des sports (piste circulaire de 150 m, sautoirs en hauteur, longueur, à la perche, aires de lancer et piste droite de 130 m). Le montant estimatif de la dépense est de 120 000 F ; le financement sera assuré dans la section extraordinaire du budget primitif de 1970. »

*Le 7 février 1970.* — Création d'une seconde classe enfantine.

« M. le maire informe le conseil municipal de la création d'une seconde classe enfantine dans le groupe scolaire des filles, le nombre important d'enfants, la fréquentant le justifiant. »

*Le 18 avril 1970.* — Vote du budget primitif.

« Le conseil municipal vote le budget primitif, qui s'élève en recettes et en dépenses à 1 732 357,57 F. »

Acquisition d'un nouveau camion pour la voirie. — « Le conseil municipal décide l'acquisition d'un nouveau camion pour le service de la voirie, un Saviem de 3 tonnes de charge utile, dont le coût est de 35 689,83 F. Son paiement est assuré par un emprunt contracté pour 6 ans auprès de la Caisse de Retraites Interentreprises. »

Equipement des sapeurs-pompiers. — « Le conseil municipal décide de doter la compagnie des sapeurs-pompiers de tenues de sortie et de treillis. Il décide en outre l'acquisition de petit matériel nécessaire à son fonctionnement. »

*Le 8 mai 1970.* — Inauguration de la place du 8-Mai-1945.

« M. le maire, accompagné des membres du conseil municipal, se rend sur la place de la Gare, et, en présence d'une foule nombreuse, procède à l'inauguration de la place du 8-Mai-1945. »

*Le 21 mai 1970.* — Obsèques de M. Tirouflet, conseiller municipal.

« M. le maire et les membres du conseil municipal assistent aux obsèques de M. Tirouflet, conseiller municipal. M. le maire prononce l'éloge du disparu en ces termes :

» Eh bien ! Nous voici à la peine dans ce lieu de l'éternel repos.  
 » Nous voici à la peine d'y accompagner Maurice Tirouflet, notre  
 » ami... Sa silhouette nous restera familière, sourcils touffus  
 » émergeant de larges lunettes qui filtraient son regard. Une accueil-  
 » lante simplicité qu'il manifestait dans une poignée de main  
 » large et ferme, une poignée de ses mains adroites et fines qui  
 » avaient l'habitude de répondre magnifiquement, en s'y pliant,  
 » aux sollicitations de son esprit inventif, car toute sa vie durant,  
 » il a été un chercheur et il a passionnément aimé la recherche,  
 » trouvant par elle l'épanouissement de ses qualités de persévérance,  
 » d'endurance, de ténacité et de volonté... Il réussit, avec esprit



## MENNECY

» d'entreprise, à développer son atelier pour en faire la remarquable  
» usine qui aura été son ambition et sa joie de vivre. Chemin faisant,  
» Maurice Tirouflet ne pouvait échapper à la séduction de notre  
» cher Mennecy et, jour après jour, il s'y est attaché davantage.  
» Il fut élu conseiller municipal dès 1947, mais ne sollicita pas le  
» renouvellement de son mandat en 1953. Réélu en 1965, il s'imposa  
» par son dévouement, sa bonne foi et la pertinence de son jugement.  
» Qui d'entre nous n'a pas apprécié ses efforts pour assurer la  
» qualité de nos fêtes patronales, du 14 juillet, de fin d'année, et  
» pour l'organisation du Centenaire de notre Fanfare où il donna  
» toute sa mesure. Les parents de nos chers petits apprendront  
» aussi que c'est lui qui, prenant la succession d'une grande  
» amie, disparue récemment, choisissait avec cœur et minutie les  
» jouets de notre arbre de Noël...

» Puis, s'inclinant devant Mme Tirouflet et ses chères filles,  
il les assura de la profonde sympathie de la population. »

*Le 22 mai 1970. — Remise de médailles.*

« M. le maire, entouré de son conseil municipal et de diverses  
personnalités, remet la médaille de la ville à M. Ferrand, directeur  
régional de l'Electricité de France à Etampes, pour les services  
qu'il a rendus à la commune, et donne à Mme Eloy la médaille  
de la ville que le conseil municipal a attribué à titre posthume à  
M. Marcel Eloy, représentant la subdivision des Ponts et Chaussées,  
dont l'intelligente action a grandement favorisé les projets commu-  
naux de son obédience. »

*Le 6 juin 1970. — Prêt à la commune d'un bassin mobile de  
natation.*

« M. le maire informe le conseil municipal qu'il a pu obtenir  
de l'Inspection départementale de la Jeunesse et des Sports le  
prêt, pour une période de trois mois, d'un bassin d'apprentissage  
mobile de natation, qui sera mis à la disposition des enfants des  
écoles pour leur apprendre la natation. »

Travaux de restauration du clocher de l'église et de réparation  
de la Porte de Paris. — « M. le maire rappelle les lettres des  
1<sup>er</sup> mars 1966 et 7 juin 1966 par lesquelles M. Delauney, archi-  
tecte des Bâtiments de France, a soumis les travaux de restauration  
du clocher et demande au conseil municipal de l'autoriser à solli-  
citer les subventions de l'Etat et du département pour ces travaux.  
Le conseil se prononce favorablement.

» M. Violette rend compte des difficultés qu'il a rencontrées pour obtenir un accord des riverains de la Porte de Paris pour l'aménagement de passages de piétons, et le maire confirme que la solution n'évolue pas. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre à exécution le projet de M. l'architecte des Bâtiments de France et ceci rapidement en raison des risques. »

Convention de Z.A.C. avec la Société Levitt. — « Le conseil municipal prend connaissance du bilan prévisionnel concernant l'opération de « Zone d'aménagement concerté » à la Verville, portant sur la construction de 1 600 pavillons, ainsi que de la convention projetée entre la commune de Mennecy et la Société « le Parc de Villeroy ». Après en avoir délibéré, il décide de l'approuver à l'unanimité et autorise son maire à la signer. »

Attribution du legs Calemard. — « Le conseil municipal désigne comme bénéficiaires du legs Calemard Mlles Michèle Chaillot et Nicole Petit à l'unanimité des membres présents. »

*Le 4 juillet 1970.* — Vœu du conseil municipal pour la construction d'un C.E.S. à Mennecy.

« Le conseil municipal, considérant que la population de Mennecy passera de 5 000 à 10 000 habitants dans les trois années du fait de la convention passée avec la Société Levitt-France pour la construction de 1 600 pavillons sur le territoire de la commune.

» considérant que, grâce à cette convention, la commune de Mennecy recevra gratuitement le parc de Villeroy où pourra être construit un collège d'enseignement secondaire,

» considérant que la Société Levitt-France a accepté de prendre à sa charge la part non subventionnée de cette construction,

» considérant que les enfants de Mennecy fréquentant à l'heure actuelle le C.E.S. de Ballancourt, les différents C.E.S. de Corbeil-Essonnes, le lycée d'Etat et le C.E.S. d'Evry, ne peut plus admettre cette situation. En accord avec tous les parents d'élèves, il tient à ce que tous les enfants de la commune fréquentent un seul et unique établissement. C'est pourquoi il demande l'inscription au plan d'un collège d'enseignement secondaire 600 à Mennecy dans les conditions de financement prévues à la Convention de la Z.A.C. » (Ce vœu sera entendu, et c'est un C.E.S. de 900 places qui sera accordé et programmé.)

*Le 20 septembre 1970. — Voyage des anciens à Lamoura.*

« Dans une ambiance de joie, 75 anciens font leur premier voyage au village de vacances de Lamoura, sous la conduite de M. Hot, qui est un guide très attentionné. »

*Le 10 octobre 1970. — Coût total du groupe scolaire de la Jeannotte.*

« M. le maire informe le conseil municipal que la dépense totale de la construction du groupe scolaire de la Jeannotte s'élève à 2 198 185,64 F. Les différentes subventions se sont élevées à 1 556 370 F. La part communale revient donc à 641 815,64 F. »

*Le 11 novembre 1970. — Plantation d'un arbre de la Paix.*

« Au cours de la cérémonie de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, il est planté, dans le cimetière à proximité du monuments aux morts des guerres, un arbre de la Paix, par les représentants de trois générations : M. Marcel Allais, ancien combattant de la guerre 1914-18, M. Kléber Ferrand, soldat de la France Libre, M. Hervé Judith, représentant les jeunes.

» M. le maire donne la signification de ce symbole en rendant hommage à ceux qui ont payé de leur vie le rétablissement de la paix. »

*Le 21 novembre 1970. — Hommage au général de Gaulle.*

« Le conseil municipal observe une minute de silence à la mémoire du général de Gaulle. Il lui rend hommage et décide de dénommer la route nationale 191 dans la traversée de Mennechy, depuis la limite d'Ormoy jusqu'à la limite de Fontenay-le-Vicomte : boulevard Charles-de-Gaulle. »

*Remise gratuite des banquettes de Villeroy à la commune. —*

« Le conseil municipal accepte la remise des banquettes de Villeroy au prix du franc symbolique par M. Rodolphe Darblay ; il demande l'utilité publique pour cette opération.

» Le conseil municipal, très touché, remercie M. Rodolphe Darblay au nom de la population et décide de lui attribuer la médaille d'argent de la ville. »

*Le 4 mars 1971. — Vote du budget primitif.*

« Le conseil municipal vote le budget primitif, qui s'élève en recettes et en dépenses à 1 800 635,38 F. »